



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 28 février 2020, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Approbation du compte administratif du budget station service 2019,
- Approbation du compte administratif du budget lotissement du Val d'Iton 2019,
- Approbation du compte administratif du budget commune 2019,
- Approbation du compte de gestion 2019 station service,
- Approbation du compte de gestion 2019 lotissement du Val d'Iton,
- Approbation du compte de gestion 2019 commune,
- Affectation de résultat d'exploitation de la station service,
- Affectation de résultat d'exploitation du lotissement Val d'Iton,
- Affectation de résultat d'exploitation de la commune,
- Participation frais de fonctionnement groupe scolaire 2019,
- Participation frais de fonctionnement cantine garderie 2019,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 21 février 2020

Le Maire

Jacques VIVIER